

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société ADME		69 RUE DE ROQUEBILIERE	
SIRET	5 1 3 8 7 3 6 6 1 0 0 0 2 1	06300 NICE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	VENTE DE MATERIEL ELECTRIQUE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	------------------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	10 860	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15%			PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%			PV à long terme imposables à 0%	
					PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies			Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A			Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W

5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)

Base d'imposition

Chiffre d'affaires

Taux d'imposition

6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)

Base d'imposition

Taux d'imposition

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	C E G I D
---	-----	---	-----	--	-----------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
MACCHI Séverine E.I 5 RUE FONCET 06000 NICE Tél: 04-93-85-35-64		APPROVISIONNEMENT ET DISTRIBUTION DE MATERIEL ELECTRIQUE Tél: 04 93 87 75 31 - 04 93 87 50 10 SIRET : 315 873 661 000 21 - APE 4609A TVA INTRA : FR92513873661	
Identité du déclarant:		69 RUE DE ROQUEBILIERE - 06300 NICE	
Date:		01/04/2026	
Qualité et nom du signataire:		CIANCI GEORGES	
Signature		CIANCI GEORGES	
Examen de conformité fiscale (ECF)			

Société A.D.M.E
Société à Responsabilité Limitée
Au Capital social de 223.840 Euros
Siège social : 69 Rue de Roquebillière
06300 Nice
RCS NICE : 513 873 661

(Ci-après « *La Société* »)

**PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 26 JUIN 2026**

L'an deux mil vingt-six et le 26 juin, à 18 heures.

Au siège social, 69 rue de Roquebillière, 06300 NICE

Les associés de la SARL A.D.M.E., société à responsabilité limitée au capital de 223 840 euros divisés en 90 parts sociales de 2 487.11 Euros chacune, se sont réunis au 69 Rue de Roquebillière, 06300 NICE en assemblée générale sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence, signée par les associés en entrant en séance.

SONT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS :

Monsieur Georges CIANCI	35 parts,
Mademoiselle Isabelle CIANCI	20 parts,
PCIA06 sas représentée par Monsieur Pascal CIANCI	20 parts,
Mademoiselle Valérie DIGANI, épouse PALLAS	15 parts,

TOTAL **90 parts.**

Le quorum étant atteint par les associés présents et représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Georges CIANCI, gérant.

IC
VP  

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Le bilan comptable 2025
- Les projets des résolutions.

Le président rappelle que l'Assemblée est réunie afin de délibérer sur **l'ordre du jour** **suivant** :

- Approbation du Rapport de gestion de la gérance sur l'exercice clos le 31 décembre 2025 et Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025
- Quitus de la gérance
- Questions diverses ; et Pouvoir pour accomplir les formalités.

Le Président déclare la discussion ouverte.

Après échange de vue et personne ne demandant plus la parole, le Président met au voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 31/12/2025, approuve dans toutes leurs parties ledit rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, et qui font apparaître pour ledit exercice un chiffre d'affaires nets de 770 444 Euros et d'un bénéfice de 9231 Euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'assemblée décidé d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- De ne pas distribuer ce bénéfice net aux associés en proportion de leurs parts sociales. Ce bénéfice net non distribué sera affecté, dans les proportions qu'elle détermine, soit à un ou plusieurs fonds de réserve généraux ou spéciaux, soit au compte « report bénéficiaires », soit encore au compte trésorerie ;

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne quitus entier à la gérance pour l'exercice clos le 31/12/2025 pour l'accomplissement de sa mission concernant ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement des formalités.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par tous les associés présents, après lecture.

Mademoiselle Isabelle CIANCI



Monsieur Georges CIANCI



Monsieur Pascal CIANCI, représentant la sas PCIA06



Madame Valérie PALLAS



Société A.D.M.E.
Société à responsabilité Limitée
Au capital social de 223 840 Euros
Siège social : 69 rue de Roquebillière
06300 Nice
RCS NICE : 513 873 661

FEUILLE DE PRESENCE

A l'assemblée générale du 26 juin 2026 à 18 heures au siège social :
69 rue de Roquebillière à 06300 Nice

<u>Nom</u>	<u>Parts sociales</u>	<u>Signature</u>
Mme Dignani Valérie, épouse Pallas	15	
Mademoiselle Isabelle Cianci	20	
Monsieur Georges Cianci	35	
Monsieur Pascal Cianci représentant la sas PCIA06	20	

RAPPORT DE GESTION DE LA SARL ADME

ANNEE 2025

EXERCICE COMPTABLE DU 01 JANVIER au 31
DECEMBRE 2025

PLAN DU DOCUMENT

- 1 - Le mot du gérant
- 2 - Les résultats enregistrés au cours de l'exercice ;
- 3 - Les prévisions financières pour l'année à venir ;
- 4 - Les activités R&D passées, en cours et prévues ;
- 5 - Une analyse du CA et de l'endettement de la SARL ;
- 6 - Un rappel du montant des dividendes distribués les 3 exercices sociaux précédents ;
- 7 - Toute remarque ou information utile du gérant.

[illegible]

1 - Le mot du gérant

Nous sommes entrés dans le groupement SIELE et nous nous en félicitons. Cela nous a permis d'accéder à des fabricants supplémentaires, à des tarifs préférentiels.

2 - Les résultats de l'exercice

Le bénéfice net comptable de l'exercice ressort à 9 231 €

$\mathbb{R}$ $\mathbb{Z}$ $\mathbb{Q}$

Soit une diminution de 34 768 € net comptable par rapport à l'exercice 2024.

Pour explication, cette baisse s'explique en partie :

- Du fait que nous avons passées deux provisions pour clients douteux ou litigieux sur 2025 pour 10 478.09 € et une provision restant de 2024 pour 9 052.73 € (soit un total pour dépréciations compte clients pour l'année comptable 2025 de 19530.82 €).
- Et ensuite, nous avons passé une salariée à temps plein en mars 2025 et rembaucher le gérant à temps partiel pour 10h semaine depuis le 03/02/2025. D'où l'augmentation des charges sociales et salaires d'environ 18 570 €

3 - Les prévisions financières pour l'année à venir

Malgré la morosité du marché, due à la situation internationale tendue par la guerre en Iran, nous pensons faire au moins aussi bien en 2026 qu'en 2025.

4 - Les activités R&D passées, en cours et prévues

Nous n'avons pas d'activités R&D et ne prévoyons pas d'en mettre sur pied dans l'année à venir.

5 - Une analyse du CA et de l'endettement

Notre chiffre d'affaires net pour l'année 2025 est de 770 444 €

Soit une augmentation de 38 €.

6 - Un rappel du montant des dividendes distribués les 3 exercices sociaux précédents



Nous n'avons pas fait de distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

7 -Toute remarque ou information utile du gérant

Nous remboursons mensuellement le PGE sans problème particulier.

Nous aurons remboursé tous nos prêts en cours au mois de juin 2026.

Le gérant de la société a repris une activité à temps partiel de 10h semaine (soit 43.33h mensuels) depuis le 03/02/2025.

Four handwritten signatures are displayed. The top two are in black ink: the left one is a stylized signature, and the right one appears to be 'Jean'. The bottom two are in blue ink: the left one is a stylized signature, and the right one is a horizontal signature with a long underline.

Exercice ouvert le		01012025		et clos le		31122025		Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime réel normal		X	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre											
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case											
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société:								Adresse du siège social:			
Société ADME								69 RUE DE ROQUEBILIERE			
SIRET		5		1		3		8		7	
		3		6		6		1		0	
		0		0		0		2		1	
Adresse du principal établissement:								Ancienne adresse en cas de changement:			
REGIME FISCAL DES GROUPES											
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante											
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:											
								SIRET			
B ACTIVITE											
Activités exercées		VENTE DE MATERIEL ELECTRIQUE						Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)											
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal						0		Déficit	
Bénéfice imposable à 15%		10		860		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2. Plus-values											
PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%							
Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%				PV exonérées (art. 238 quinquies)			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations											
Entreprises nouvelles, art 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies			
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A				Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies				Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies				Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A				Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies			
Société d'investissement immobilier cotée				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies				Autres dispositifs			
				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W											
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)											
Base d'imposition				Chiffre d'affaires				Taux d'imposition			
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)											
Base d'imposition				Taux d'imposition							
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)											
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%											
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI		X		NON		Si oui, indication du logiciel utilisé		C E G I D	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.											
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:								Nom et adresse du conseil:			
MACCHI Séverine E.I											
5 RUE FONCET											
06000 NICE								Tél: 04 - 93 - 85 - 35 - 64			
								Tél:			
Identité du déclarant:											
Date:		01/04/2026		Lieu		NICE					
Qualité et nom du signataire:											
Signature								CIANCI GEORGES			
Examen de conformité fiscale (ECF)											

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2026	
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065											
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres					b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)									c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées									d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)									e		
									f		
									g		
									h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)									i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI									j		
Montant des revenus répartis (5)									Total (a à h)		
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :						
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les			
1			2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.		
M CIANCI GEORGES 103 AVENUE HENRI DUNANT 06100 NICE			35	2025	6 222						
Mlle CIANCI ISABELLE 97 AVENUE HENRY DUNANT LE MORTOLA 06100 NICE			20	2025	35 907						
M CIANCI PASCAL 103 AV HENRI DUNANT LE SAN MICHELE BAT B 06100 NICE			20	2025	26 835						
Mme DIGNANI VALERIE 6 AVENUE DES MARTIAGUES 31230 L ISLE EN DODON			15	2025	2 509						
I DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS											
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)											
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)											
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À						0 %		15 %		19 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVLТ de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONС (article 222 bis du CGI)											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

Désignation de l'entreprise : Société ADME

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 69 RUE DE ROQUEBILIERE

06300 NICE

Durée de l'exercice précédent* 12

Número SIRET* 51387366100021

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31122025		N-1 31122024				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
	Frais de développement *	CX		CQ						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	5016	AG	5016					
	Fonds commercial (1)	AH		AI						
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM						
	Terrains	AN		AO						
	Constructions	AP		AQ						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS						
	Autres immobilisations corporelles	AT	95788	AU	78154	17634	25215			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW						
	Participations	CS		CT						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV						
	Créances rattachées à des participations	BB		BC						
	Autres titres immobilisés	BD	348	BE	348	348				
	Prêts	BF		BG						
	Autres immobilisations financières*	BH	8457	BI	8457	8457				
	TOTAL (II)	BJ	109609	BK	83170	26440	34020			
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
		En cours de production de biens	BN		BO					
En cours de production de services		BP		BQ						
Produits intermédiaires et finis		BR		BS						
Marchandises		BT	210800	BU	52700	158100	153584			
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW						
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	165776	BY	15732	150044	119355			
Autres créances (3)		BZ	44064	CA	44064	44064	23131			
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC						
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	13000	CE	13000	13000			
	Disponibilités	CF	73973	CG	73973	73973	108134			
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2468	CI	2468	2468	2478			
	TOTAL (III)	CJ	510081	CK	68432	441649	419681			
	COMPTES DE RÉGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW							
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM							
		Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN							
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	619690	1A	151601	468089	453701		
	Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	8457	(3) Part à plus d'un an :	CR		
	Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société ADME

Néant ☐ *

				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :223...840.....)			DA	223 840	223 840		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	)	DC			
	Réserve légale (3)			DD				
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves (		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG	1 271	1 271
	Report à nouveau			DH	78 577	34 579		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	9 231	43 999		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	312 919	303 688		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN					
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	8 127	32 093		
	Emprunts et dettes financières divers		(dont emprunts participatifs	EI	)	DV		
	Instruments financiers à terme			D1				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	833			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	102 116	74 218		
	Dettes fiscales et sociales			DY	31 990	31 677		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA	12 104	12 024		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB				
TOTAL (IV)			EC	155 170	150 013			
Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation (V)			ED					
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	468 089	453 701			
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
				Ecart de réévaluation libre	1D			
				Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	155 170	141 887	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société ADME										Néant			*	
			Exercice N							Exercice (N-1)				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	766 967	FB		FC	766 967	768 920					
	Production vendue	Biens*	FD		FE		FF							
		Services*	FG	3 477	FH		FI	3 477	1 486					
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	770 444	FK		FL	770 444	770 406					
	Production stockée*							FM						
	Production immobilisée*							FN						
	Subventions d'exploitation							FO						
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)							FP		613				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles							F1						
	Autres produits (1) (11)							FQ	232	10				
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)							FR	770 676	771 029				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS	490 744	498 968				
	Variation de stock (marchandises)*							FT	(6 021)	(34 392)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU	1 515	1 526				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	142 229	132 105				
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	9 138	11 158				
	Salaires et traitements*							FY	72 652	57 832				
	Cotisations sociales (10)							FZ	31 847	28 097				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements* (14)							GA	7 581	7 549		
			- dotations aux dépréciations							GB				
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*							GC	10 237	15 598			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD					
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées							G1						
	Autres charges (12)							GE	15	1 454				
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)							GF	759 938	719 896				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	10 738	51 133					
opérations et commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)					GH						
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)					GI						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	809	787				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL						
	Reprises sur dépréciations							GM						
	Différences positives de change							GN						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie							GO						
	Produits des cessions d'immobilisations financières							G2						
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)							GP	809	787				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ						
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	165	402				
	Différences négatives de change							GS						
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées							G3						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT						
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)							GU	165	402				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	643	385					
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	11 381	51 518					

Désignation de l'entreprise : Société ADME										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
		Produits exceptionnels (7) (VII)								HD		1 826	
		Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7) (VIII)								HH	522	347	
		4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)								HI	(522)	1 479	
		Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)								HJ			
		Impôts sur les bénéfices *								HK	1 629	8 999	
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)								HL	771 484	773 643	
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)								HM	762 254	729 644	
		5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)								HN	9 231	43 999	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières						HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						IG				
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *						HP				
			- Crédit bail immobilier						HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)						(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles								A8			
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						A11		dont cotisations Madelin	A10		
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)								Exercice N				
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
	charges diverses de gestion									522			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
									Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société ADME

Néant

*

CADRE A

IMMOBILISATIONS

Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice

Augmentations

Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence

Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste

INCORP.

Frais d'établissement et de développement

TOTAL I

CZ

D8

D9

Autres postes d'immobilisations incorporelles

TOTAL II

KD

5 016

KE

KF

CORPORELLES

Terrains

KG

KH

KI

Constructions

Sur sol propre

[Dont Composants

L9

]

KJ

KK

KL

Sur sol d'autrui

[Dont Composants

M1

]

KM

KN

KO

Installations générales, agencements et aménagements des constructions *

[Dont Composants

M2

]

KP

KQ

KR

Installations techniques, matériel et outillage industriels

[Dont Composants

M3

]

KS

KT

KU

Autres immobilisations corporelles

Installations générales, agencements aménagements divers *

KV

51 756

KW

KX

Matériel de transport *

KY

12 562

KZ

LA

Matériel de bureau et mobilier informatique

LB

35 085

LC

LD

Emballages récupérables et divers *

LE

LF

LG

Immobilisations corporelles en cours

LH

LI

LJ

Avances et acomptes

LK

LL

LM

TOTAL III

LN

99 403

LO

LP

FINANCIÈRES

Participations évaluées par mise en équivalence

8G

8M

8T

Autres participations

8U

8V

8W

Autres titres immobilisés

1P

348

1R

1S

Prêts et autres immobilisations financières

1T

8 457

1U

1V

TOTAL IV

LQ

8 805

LR

LS

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)

ØG

113 224

ØH

ØJ

CADRE B

IMMOBILISATIONS

Diminutions

Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice

Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence

par virement de poste à poste

par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence

Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice

INCORP.

Frais d'établissement et de développement

TOTAL I

IN

CØ

DØ

D7

Autres postes d'immobilisations incorporelles

TOTAL II

IO

LV

LW

5 016

1X

5 016

CORPORELLES

Terrains

IP

LX

LY

LZ

Constructions

Sur sol propre

IQ

MA

MB

MC

Sur sol d'autrui

IR

MD

ME

MF

Inst. gales, agencts et am. des constructions

IS

MG

MH

MI

Installations techniques, matériel et outillage industriels

IT

MJ

MK

ML

Autres immobilisations corporelles

Inst. gales, agencts, aménagements divers

IU

MM

51 756

MN

MO

51 756

Matériel de transport

IV

3 615

MP

MQ

8 947

MR

8 947

Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier

IW

MS

35 085

MT

MU

35 085

Emballages récupérables et divers *

IX

MV

MW

MX

Immobilisations corporelles en cours

MY

MZ

NA

NB

Avances et acomptes

NC

ND

NE

NF

TOTAL III

IY

3 615

NG

95 788

NH

NI

95 788

FINANCIÈRES

Participations évaluées par mise en équivalence

IZ

ØU

M7

ØW

Autres participations

IØ

ØX

ØY

ØZ

Autres titres immobilisés

I1

2B

2C

348

2D

348

Prêts et autres immobilisations financières

I2

2E

2F

8 457

2G

8 457

TOTAL IV

I3

NJ

NK

8 805

2H

8 805

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)

I4

ØK

3 615

ØL

109 609

ØM

109 609

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Cegid Quadra

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 5 |

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société ADME

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUDE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUDE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :Société ADME

Néant☐*

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	5 016	PF		PG		PH	5 016
TOTAL I		RK	5 016	RM		RN		RO	5 016
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	38 628	QE	3 814	QF		QG	42 442
corporelles	Matériel de transport	QH	10 206	QI	1 127	QJ	3 615	QK	7 718
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	25 354	QM	2 640	QN		QO	27 994
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	74 188	QV	7 581	QW	3 615	QX	78 154
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	79 204	QP	7 581	QQ	3 615	QR	83 170

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO		
TOTAL III															
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY					Total général non ventilé (NW - NY)	NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société ADME

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A		6B		6C		6D
6E				6F		6G		6H	
O2				O3		O4		O5	
9U				9V		9W		9X	
O6				O7		O8		O9	
6N			51 195	6P	1 505	6R		6S	52 700
Sur stocks et en cours		6T	7 000	6U	8 732	6V		6W	15 732
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B	58 195	TY	10 237	TZ		UA	68 432
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	58 195	UB	10 237	UC		UD	68 432
		Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	10 237	UF			
			- financières	UG		UH			
	- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : Société ADME										Néant ☐ *								
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1			A 1 an au plus 2			A plus d'un an 3					
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL				UM				UN					
	Prêts (1) (2)				UP				UR				US					
	Autres immobilisations financières				UT	8 457			UV	8 457			UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	19 531			19 531									
	Autres créances clients				UX	146 245			146 245									
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)				Z1													
	Personnel et comptes rattachés				UY													
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ													
	Etat et autres	Impôts sur les bénéfices			VM	7 371			7 371									
		collectivités	Taxe sur la valeur ajoutée			VB	1 379			1 379								
	publiques		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN												
			Divers			VP												
	Groupe et associés (2)				VC													
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	35 314			35 314									
	Charges constatées d'avance				VS	2 468			2 468									
TOTAUX					VT	220 765			VU	220 765			VV					
RENOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD													
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE													
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF												
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1			A 1 an au plus 2			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3			A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligataires convertibles (1)					7Y													
Autres emprunts obligataires (1)					7Z													
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)			à 1 an maximum à l'origine		VG	8 127			8 127									
			à plus de 1 an à l'origine		VH													
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					8A													
Fournisseurs et comptes rattachés					8B	102 116			102 116									
Personnel et comptes rattachés					8C	8 289			8 289									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					8D	10 665			10 665									
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices			8E														
	collectivités	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	12 677			12 677									
Obligations cautionnées			VX															
Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	359			359											
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					8J													
Groupe et associés (2)					VI	11 374			11 374									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)					8K	730			730									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *					Z2													
Produits constatés d'avance					8L													
TOTAUX					VY	154 337			vz	154 337								
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ				(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	23 967			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société ADME					Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 5														
I. RÉINTEGRATIONS					BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					WA	9 231										
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB										
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			XE										
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG													
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB													
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW										
	Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ													
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY										
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	1 629									
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)							I8											
			- imposées au taux de 0 %							ZN											
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *					{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					WN										
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XR											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			WQ								
								Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8											
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3											
										WR	10 860										
II. DÉDUCTIONS					PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					WS											
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *										WT											
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)							WV											
			- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)							WH											
			- imposées aux taux de 19 %							WP											
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW											
			- imputées sur les déficits antérieurs							XB											
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6										
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ										
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations					2A			XA										
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX											
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY										
	Majoration d'amortissement *										XD										
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	France Ruralités Revitalisation(FRR)(44 quindecies A)	HT			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5			XF							
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV			Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3			Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA										
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F			Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC										
						Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB			Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC										
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS											
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)			Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9			Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI			XG								
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2											
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH									
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables					bénéfice (I moins II)		XI	10 860		XJ											
					déficit (II moins I)																
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL														
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	10 860		XO											

Désignation de l'entreprise : Société ADME				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	(0)
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice				K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	(0)
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	(0)
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	6 286
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : Société ADME															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	34 579	AFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB									
					- Autres réserves	ZD										
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	43 999		Dividendes	ZE										
					Autres répartitions	ZF										
	Prélèvements sur les réserves	0E			Report à nouveau	ZG	78 577									
	TOTAL I	0F	78 577		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	78 577								
RENSEIGNEMENTS DIVERS																
Exercice N :															Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		)	YQ											
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR											
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS											
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	37 500	36 600									
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		)	XQ	46 346	44 557									
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU											
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	4 202	3 109									
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV											
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		)	ST	54 181	47 839									
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	142 229	132 105									
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW		67								
- dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques		ZS		)	9Z	9 138	11 091									
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	9 138	11 158										
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	156 680	156 119									
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	122 284	121 454									
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2025)*				0B	71 475										
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				0S											
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%									
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				ZR	Si oui cocher 1 Sinon 0	0									
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG											
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH											
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA				Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL						
						Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC						
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD				Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO						
						Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ									
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social										JQ					
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social										JR					
	Revenu brut social (si le montant est négatif)										JS					
	Revenu brut social (si le montant est positif)										JT					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : Société ADME Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	KYMCO DOWNTOWN	3 615	3 615		
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)						
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)							
			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

Plus-values réalisées
au cours de
l'exercice

Plus-values réalisées
au cours des
exercices antérieurs

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

7

1

TOTAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société ADME

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société ADME					Néant ☒ *	
I						
SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II						
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
①		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt			
	②	③	④	⑤		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société ADME					Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01/01/2025		et clos le : 31/12/2025		Durée en nombre de mois		1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS								
Effectif moyen du personnel * :					YP	4		
dont apprentis					YF			
dont handicapés					YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale					RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE								
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE								
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises					OA	770 444		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées					OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OL			
TOTAL 1					OX	770 444		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée								
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante					OH	232		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation					OE			
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial					OF			
Variation positive des stocks					OD	6 021		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation					XT			
TOTAL 2					OM	6 253		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)								
Achats					ON	537 398		
Variation négative des stocks					OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances					OR	52 890		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée					OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OW	15		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée					OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					O9			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante					OY			
TOTAL 3					OJ	590 303		
IV- Valeur ajoutée produite								
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)					OG	186 394		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises								
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).					SA	186 394		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE								
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE								
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			EV					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)			GX	770 444	Effectifs au sens de la CVAE *		EY	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)					HX			
Période de référence			GY	01/01/2025	GZ	31/12/2025		
Date de cessation					HR			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.								

Cegid Quatran

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 5

N° SIRET

5 1 3 8 7 3 6 6 1 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société ADME

ADRESSE (voie)

69 RUE DE ROQUEBILIERE

CODE POSTAL

06300

VILLE

NICE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

Total des lignes P1 + P2

P5

Total des lignes P3 + P4

P6

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom de famille

CIANCI

Prénom(s)

GEORGES

Nom d'usage

% de détention

38.89

Nb de parts ou actions

35

Naissance :

Date

190256

N° Département

06

Commune

NICE

Pays

Adresse :

N°

103

Voie

AVENUE HENRI DUNANT

Code postal

06100

Commune

NICE

Pays

Titre (2)

Mlle

Nom de famille

CIANCI

Prénom(s)

ISABELLE

Nom d'usage

% de détention

22.22

Nb de parts ou actions

20

Naissance :

Date

210482

N° Département

06

Commune

NICE

Pays

Adresse :

N°

97

Voie

AVENUE HENRY DUNANT

Code postal

06100

Commune

NICE

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 5

N° SIRET

5 1 3 8 7 3 6 6 1 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société ADME

ADRESSE (voie)

69 RUE DE ROQUEBILIERE

CODE POSTAL

06300

VILLE

NICE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

Total des lignes P1 + P2

P5

Total des lignes P3 + P4

P6

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom de famille

CIANCI

Prénom(s)

PASCAL

Nom d'usage

% de détention

22.22

Nb de parts ou actions

20

Naissance :

Date

290683

N° Département

06

Commune

NICE

Pays

Adresse :

N°

103

Voie

AV HENRI DUNANT LE SAN

Code postal

06100

Commune

NICE

Pays

Titre (2)

Mme

Nom de famille

DIGNANI

Prénom(s)

VALERIE

Nom d'usage

PALLAS

% de détention

16.67

Nb de parts ou actions

15

Naissance :

Date

190674

N° Département

06

Commune

NICE

Pays

Adresse :

N°

6

Voie

AVENUE DES MARTIAGUES

Code postal

31230

Commune

L ISLE EN DODON

Pays

FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 5 N° SIRET 5 1 3 8 7 3 6 6 1 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société ADME

ADRESSE (voie) 69 RUE DE ROQUEBILIERE

CODE POSTAL 06300 VILLE NICE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
					Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES						
20510000 LOGICIEL	5 016		5 016			
28051000 AMORT LOGICIEL	5 016		5 016			
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 634		25 215		7 581	30.06
21810000 AMENAGEMENT ET AMENAGEMENT	51 756		51 756			
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	8 947		12 562		3 615	28.78
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	33 689		33 689			
21840000 MOBILIER	1 396		1 396			
28181000 AMORT INST ET AGENCEMENT	42 442		38 628		3 814	9.87
28182000 AMORT MAT DE TRANSPORT	7 718		10 206		2 488	24.38
28183000 AMORT MOBILIER	27 665		25 305		2 360	9.32
28184000 AMORTISSEMENT MOBILIER	329		49		280	571.43
AUTRES TITRES IMMOBILISES	348		348			
27100000 TITRES DE PARTICIPATION	348		348			
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 457		8 457			
27500000 DEPOT ET CAUTIONNEMENT	8 457		8 457			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE III	26 440		34 020		7 581	22.28
MARCHANDISES	158 100		153 584		4 516	2.94
37000000 STOCK DE M/SES	210 800		204 778		6 021	2.94
39700000 PROVISION POUR STOCK	52 700		51 195		1 505	2.94
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	150 044		119 355		30 690	25.71
41100000 CLIENTS	146 245		117 302		28 943	24.67
41600000 Clients Douteux ou Litigieux	19 531		9 053		10 478	115.75
49100000 Provisions D?pr?ciat. Clients	15 732		7 000		8 732	124.74
AUTRES CREANCES	44 064		23 131		20 933	90.50
40100000 FOURNISSEUR	2 621				2 621	
40900000 Fournisseurs D?biteurs	1 277		23 128		21 851	94.48
40980000 Rabais,remises,ristournes ? ob	31 416				31 416	
44400000 IMPOT SUR LES BENEFICES	7 371				7 371	
44566003 TVA sur autres B&S 20%	819				819	
44566230 TVA sur autres B&S intracom 20	77				77	
44586000 TVA SUR FACT NON PARVENUE	483		3		480	NS
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 468		2 478		10	0.40
48600000 Charges Constat?es d'Avance	2 468		2 478		10	0.40
ACTIONS PROPRES	13 000		13 000			
50200000 ACTION PROPRE	13 000		13 000			
DISPONIBILITES	73 973		108 134		34 161	31.59
51210000 CREDIT MUTUEL	37 974		70 097		32 123	45.83
51220000 CREDIT MUTUEL 1	30 350		30 787		437	1.42
51230000 CAISSE EPARGNE	2 453		3 752		1 299	34.61
53100000 CAISSE	3 195		3 497		302	8.64
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	441 649		419 681		21 968	5.23

DETAIL BILAN ACTIF	
--------------------	--

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	468 089	453 701	14 387	3.17

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
CAPITAL	223 840	223 840		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPEL VERSE	223 840	223 840		
AUTRES RESERVES	1 271	1 271		
10600000 RESERVE	1 271	1 271		
REPORT A NOUVEAU	78 577	34 579	43 999	127.24
11000000 REPORT A NOUVEAU	78 577	34 579	43 999	127.24
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	9 231	43 999	34 768	79.02
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES I	312 919	303 688	9 231	3.04
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	8 127	32 093	23 967	74.68
16400000 EMPRUNT		7 799	7 799	100.00
16410000 PRET PGE	8 127	24 295	16 168	66.55
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	833		833	
41910000 Compte d'acompte PLOMBERIE DAL	833		833	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	102 116	74 218	27 898	37.59
40100000 FOURNISSEUR	97 471	74 200	23 271	31.36
40800000 Fourniss. Fact. non Parvenues	4 645	18	4 627	NS
DETTES FISCALES ET SOCIALES	31 990	31 677	313	0.99
42100000 SALAIRE	3 677	2 669	1 008	37.77
42400000 Particip. Salari?s Fruits Exp.	232	232		
42820000 CONGES PAYES	4 380	3 408	972	28.52
43100000 URSSAF	2 837	2 254	583	25.87
43701000 MALAKOFF	111	89	22	24.10
43702000 ALPIS ASS	3 612	2 542	1 070	42.10
43703000 AG2R	1 944	2 089	145	6.95
43708000 Autres organismes sociaux	190	150	40	26.67
43800000 Organismes- Ch ? Payer/Recev.	64	52	13	24.19
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CP	1 906	1 564	342	21.86
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	359	271	88	32.47
44400000 IMPOT SUR LES BENEFICES		6 599	6 599	100.00
44523000 Tva du intracom 20%	77		77	
44551000 TVA	7 655	6 227	1 428	22.93
44580000 TVA ? R?gularis. ou en Attente	4 945	3 531	1 414	40.05
AUTRES DETTES	12 104	12 024	79	0.66
41900000 Clients Cr?diteurs	730	965	235	24.33
45510000 C/C CIANCI	329	44	285	648.99
45520000 C/C COHEN DANIEL	295	295		
45530000 C/C PALLAS	746	746		
45540000 C/C PASCALE CIANCI	9 802	9 773	29	0.29
45550000 C/C CIANCI ISABELLE	201	201		
TOTAL DES DETTES III	155 170	150 013	5 157	3.44
TOTAL GÉNÉRAL (I+Ibis+II+III+IV)	468 089	453 701	14 387	3.17

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	766 967	768 920	1 954	0.25
70708100 ECOTAXE	1 851	1 692	158	9.35
70708200 Eco taxe contribution	22		22	
70710000 VENTE DE MARCHANDISES	765 094	767 228	2 133	0.28
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	3 477	1 486	1 991	133.97
70800000 Produits des Activit?s Annexes	3 444		3 444	
70810000 FRANCE PORT VENTE		197	197	100.00
70880000 FRAIS DE FACTURATION	33	1 289	1 256	97.44
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	770 444	770 406	37	0.00
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS		613	613	100.00
79100000 TRANSFERT DE CHARGES		613	613	100.00
AUTRES PRODUITS	232	10	222	NS
75800000 FRAIS DIVERS DE GESTION	232	10	222	NS
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	770 676	771 029	353	0.05
ACHATS DE MARCHANDISES	490 744	498 968	8 223	1.65
60708100 ECOTAXE	1 380	1 291	89	6.91
60708200 ECO TAXE PMCB	79		79	
60708900 ECO TAXE INTRACOM	6	4	2	54.09
60709100 ACHAT DE M/SES INTRACOM	43 281	67 940	24 659	36.30
60710000 ACHAT M/SES	469 846	446 968	22 878	5.12
60713000 Achat de marchandises - IMPORT	874	465	410	88.19
60970000 RRR Obtenus Sur Achats MSES	24 723	17 700	7 023	39.68
VARIATION DE STOCK	6 021	34 392	28 370	82.49
60370000 VARIATION DE STOCK	6 021	34 392	28 370	82.49
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	1 515	1 526	11	0.70
60260000 ACHAT EMBALLAGE	359	471	112	23.73
60810000 FRAIS DE FACTURATION	199	392	192	49.10
60819000 UE PORT ACHAT	956	663	293	44.25
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	142 229	132 105	10 123	7.66
60400000 ACHAT D ETUDE ET PRESTATION	37 500	36 600	900	2.46
60611000 EDF	2 632	1 887	746	39.51
60614000 ESSENCE	1 495	1 115	381	34.15
60616000 COMBUSTIBLE	109		109	
60630000 FURNITURE ENTRETIEN	917		917	
60631000 PETIT EQUIPEMENT	375	580	205	35.32
60640000 FOURNITURE ADMINISTRATIVE	1 669	347	1 322	380.93
60850000 PORT	441	476	35	7.33
61200000 REDEVANCE CREDIT BAIL	1 746		1 746	
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERE	39 095	37 956	1 139	3.00
61330000 LOCAM	1 446	1 663	217	13.07
61340000 LOYER PARKING	1 680	1 680		
61354000 Locations mobili?res diverses	234	234		
61400000 CHARGE LOCATIVES	3 891	3 024	867	28.67
61550000 ENTRETIEN ET REPARATION	2 141	3 886	1 745	44.90
61561000 Maintenance Park Informatique	6 507	4 432	2 075	46.82
61561009 Maintenance DSI Touch Intracom	4 270	5 764	1 494	25.92

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
61564000	MAINTENANCE TPE	181	181		
61600000	PRIME ASSURANCE	1 078	1 179	101	8.55
61610000	MULTIRISQUE ASS	3 732	2 999	734	24.46
61614000	ASSURANCE TRANSPORT	3 779	3 849	70	1.83
61630000	LOCAM	98	89	9	10.59
61830000	DOCUMENTATION TECHNIQUE	2 050	2 185	135	6.18
62200000	HONORAIRE	358		358	
62261000	Honoraires machi	3 200	3 000	200	6.67
62270000	FRAIS D ACTE ET DE CONTENTIEUX	643	109	534	489.13
62300000	Publicit?, Publications	1 993	250	1 743	697.17
62340000	CADEAUX	251	2 337	2 086	89.25
62380000	DIVERS	25	25		
62400000	TRANSPORT DE BIEN ET DE PERSON	221	221	1	0.29
62500000	D?plac., Missions, R?ceptions	2 449	473	1 976	417.48
62510000	VOYAGE ET DEPLACEMENT	616	332	284	85.44
62570000	RECEPTIONS	2 174	1 898	276	14.53
62600000	FRAIS POSTAUX	139	136	3	2.23
62610000	TELEPHONE	3 401	3 558	157	4.41
62611000	FRAIS FACTURE INTERNET	270	400	130	32.40
62612000	FRAIS SUR SITE INTERNET	147	92	55	60.03
62700000	SERVICE BANCAIRE	76	166	90	54.00
62780000	FRAIS SUR SERVICE	4 197	3 994	203	5.08
62800000	Divers (Autre charge externe)	5 000	4 987	13	0.26
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		9 138	11 158	2 020	18.10
63120000	TAXE APPRENTISSAGE	422	339	82	24.26
63123000	Cotisation fonci?re des entrep	2 414	2 372	42	1.77
63330000	INTERGROS	4 205	316	3 889	NS
63350000	Taxe d'apprentissage Lib?ratoi	64	52	13	24.19
63511000	CFE		67	67	100.00
63512000	TAXE FONCIERE	2 019	2 012	7	0.37
63540000	Droits d'enregistrement et de	14		14	
63580000	PRRDUIT DIVERS		6 000	6 000	100.00
SALAIRES		72 652	57 832	14 820	25.63
64110000	REMUNERATION	71 475	57 523	13 952	24.25
64120000	CONGES PAYES	972	140	832	592.65
64140000	INDEMNITE	205	169	36	21.53
COTISATIONS SOCIALES		31 847	28 097	3 750	13.35
64510000	COTISATION URSSAF	16 317	15 323	994	6.49
64520000	COTISATION MUTUELLE	7 345	5 386	1 960	36.39
64530000	COTISATION RETRAITE	4 350	4 431	81	1.83
64540000	COTISATION ASSEDIC	3 048	2 460	588	23.91
64550000	CHARGES SOCIALE SUR CP	342	104	238	227.86
64580000	Cotisations Aut org sociaux	190	150	40	26.67
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	255	243	12	4.94
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		7 581	7 549	32	0.42
68110000	DAP	7 581	7 549	32	0.42
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT		10 237	15 598	5 361	34.37
68173000	PRIVISION SUR STOCK	1 505	8 598	7 093	82.49
68174000	Cr?ances	8 732	7 000	1 732	24.74

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12		31/12/2024 12		Euros	%
AUTRES CHARGES	15		1 454		1 439-	98.95-
65400000 PERTE SUR CREANCE IRRECOUVRABL			1 424		1 424-	100.00-
65800000 CHARGE DIVERS DE GESTION	15		30		15-	49.70-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	759 938		719 896		40 042	5.56
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	10 738		51 133		40 395-	79.00-
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES ACTIF IMMOBILISE	809		787		21	2.71
76400000 PRODUIT FINANCIER	809		787		21	2.71
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	809		787		21	2.71
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	165		402		237-	58.87-
66100000 Charges d'int?r?ts	6		3		4	138.08
66111000 INTERET DES EMPRUNTS	159		400		240-	60.14-
66500000 Escomptes Accord?s			0		0-	100.00-
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	165		402		237-	58.87-
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	643		385		258	67.00
3. RESULTAT COURANT avant imp?ts (I - II + III - IV + V - VI)	11 381		51 518		40 137-	77.91-
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)			1 826		1 826-	100.00-
77100000 PRODUIT EXEPTIONNEL DE GESTION			1 826		1 826-	100.00-
TOTAL (VII)			1 826		1 826-	100.00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	522		347		175	50.35
67100000 CHARGE DE GESTION	522		347		175	50.35
TOTAL (VIII)	522		347		175	50.35
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	522-		1 479		2 001-	135.26-
IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)	1 629		8 999		7 370-	81.90-
69500000 IMPOT SUR LES BENEFICES	1 629		8 999		7 370-	81.90-
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	771 484		773 643		2 158-	0.28-
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	762 254		729 644		32 610	4.47
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	9 231		43 999		34 768-	79.02-